



Collège Communal
Service Finances & Taxes
Rue du Moustier, 8
7050 Jurbise

Administration Communale de Jurbise
Rue du Moustier, 8 – 7050 Jurbise

PRIME ENERGIE

Prime de 250€ octroyée une seule fois par « technique » et par immeuble.

Le demandeur doit être une personne physique privée

Les techniques suivantes peuvent bénéficier de la prime :

- Panneaux solaires thermiques
- Panneaux solaires photovoltaïques
- Pompe à chaleur
- Puits canadien
- Chauffage central à bois et pellets
- Chaudière à biomasse

Demandeur :

Adresse :
.....

Téléphone – GSM :

Type de technique :

Exécuté le :

Par :

N° d'agrégation de l'installateur

Coût total de la mesure :

N° compte bancaire pour versement de la prime :

B	E			-					-					-				
---	---	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--

Nombres d'annexes facture(s) & preuve(s) de paiement :

Fait à Jurbise, le/...../.....

Le demandeur, (signature)